

## COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LABORATOIRE DE MRM

### 11 octobre 2018

**Présents** : V. Bessière, I. Bories-Azeau, I. Bourdon, N. Commeiras, J.M. Courrent, J. Engsig, I. Georgescu, A. Khedhaouria, M.C. Lichtlé, C. Maurel, A. Mazars-Chapelon, R. Meissonier, F. Le Roy, A. Mione, S. Mignon, F. Palpacuer, S. Sammut, G. Serré de Lanauze, D. Vidal,

**Excusés** : P. Amadiou, A.S. Cases, Ph. Chapellier, A. Eggrickx, F. Lasch, A. Loubès, R. Ologéanu-Taddéi, F. Rodhain,

09 h la séance est ouverte. Les questions à l'ordre du jour portent sur :

- 1°) Classement des demandes d'aide financière aux manifestations scientifiques
- 2°) Question du statut de membre de MRM
- 3°) Inscription des publications des membres du laboratoire sous HAL
- 4°) Calendrier des élections à la direction du laboratoire
- 5°) Évaluation du laboratoire par le HCERES
- 6°) Questions diverses

#### 1°) Classement des demandes d'aide financière aux manifestations scientifiques

Après discussion, le classement suivant est soumis au vote :

- 1) « Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation » : 3000 €, présenté par Sylvie Sammut
- 2) « Les technologies de l'information en santé : regards croisés des chercheurs et des praticiens », porté par Roxana Ologéanu-Taddéi
- 3) 2eme journée de recherche sur le management export, porté par Carole Maurel

Le classement est adopté à l'unanimité, moins deux refus de prendre part au vote émis par les porteurs de projets présents.

#### 2°) Question du statut de membre de MRM

Gérald Naro a été reçu à la Direction de la Recherche de l'Université. Il lui a été précisé que seuls les membres titulaires de l'UM et de ses co-tutelles pouvaient être considérés comme membres permanents. Peuvent également être considérés comme membres permanents des chercheurs d'autres universités (hors tutelle) ou d'organismes de recherche (AgroParisTech, CEA, CIRAD, CIHEAM,...) à condition qu'une convention d'accueil soit signée.

Les docteurs de l'année sont membres doctorants durant leurs années d'inscription au doctorat. Après ils perdent le statut de membres (sauf s'ils sont recrutés en tant qu'ATER ou MCF).

Il est proposé que les chercheurs ne remplissant pas les conditions précédentes aient la possibilité de demander un statut de chercheur associé ; La liste des membres associés devra alors être approuvée en conseil de laboratoire.

Une demande est faite aux services de la BIU Richter pour permettre aux membres associés de bénéficier des ressources électroniques de la BIU. Le laboratoire est prêt à participer au financement, le cas échéant.

Aujourd'hui, la répartition des effectifs du laboratoire est la suivante :

Composante	N	%
UM	85	52%
MBS	66	40%
UPVD	7	4%
UPVM	1	1%
U AVIGNON	2	1%
APT	4	2%
TOTAL	165	100%

PR	26
MCF HDR	18
Doct MBS HDR	9
MCF	51
Doct MBS	57
Chercheur APT	4
Total	165

23 HDR ; 5 PR émérites. ; Prévision 28 PR en 2019

### 3°) Inscription des publications du laboratoire sous HAL

Le labo est sollicité par l'UM et la BIU pour entrer ses publications sous HAL. Les services de la BIU se proposent pour faire une formation auprès des membres du laboratoire.

GN souligne les enjeux qui en découlent pour la reconnaissance du labo et son inscription dans les classements nationaux et internationaux.

Il est à noter qu'il s'agit de mettre en ligne au minimum les références des publications et pas forcément les articles en *full text*. Un embargo de 6 mois est d'ailleurs de rigueur concernant les articles publiés dans des revues.

La BIU propose d'offrir ses services pour entrer dans la base l'historique des publications afin que les chercheurs n'aient qu'à entrer les publications au fur et à mesure qu'elles paraissent.

Une formation par les services de la BIU Richter sera proposée prochainement à l'ensemble des membres de MRM.

Les mêmes enjeux concernent également la signature des publications. La charte de signature de l'université (consultable sur le site : cf. <https://www.umontpellier.fr/wp-content/uploads/2014/04/Charte-de-signature-des-publications.pdf>), indique les modalités suivantes :

[acronyme de l'unité ou libellé court], Univ Montpellier, [autre(s) tutelle(s)], [employeur si différent de(s) tutelle(s)], [ville de l'unité de recherche], France

Exemple : Prénom Nom, MRM, Univ Montpellier, IAE de Montpellier, France

### 4°) Calendrier des élections à la direction de MRM

GN souhaiterait qu'un calendrier des élections à la direction de MRM soit établis et communiqués lors de la prochaine AG du 15 novembre.

Le calendrier suivant est établi :

- Validation des listes électorales : CL 17 janvier 9 h (travail sur le bilan)
- Appel à candidature : 15 Novembre lors de l'AG
- Date limite de réception des candidatures : 07 février
- AGE et élections : 14 février à 14 h

Lors de l'AG du 14 février, outre l'élection à la direction du laboratoire, il sera procédé à l'élection des directeurs de groupe ainsi qu'à celle des membres élus du conseil de laboratoire.

### 5°) Évaluation du laboratoire par le HCERES

GN donne quelques éléments à sa connaissance concernant la prochaine évaluation par le HCERES en vue du prochain contrat quinquennal 2020-2025. Gérald Naro indique qu'il a commencé à recueillir des informations permettant d'établir le bilan du contrat quinquennal en cours. La future gouvernance du laboratoire aura à concevoir le projet scientifique pour les cinq ans du futur quinquennal. Plusieurs questions seront alors à discuter : co-tutelles du laboratoire - UM3 ? AgroParisTech ? Il conviendra également de s'interroger sur les groupes et les axes. Dans cette perspective, Sophie Mignon, Anne Mione et Florence Palpacuer réfléchissent à une évolution des groupes existants consistant à transformer l'actuel groupe Altermanagement pour développer un nouveau groupe orienté « organization studies », dans la lignée de l'association EGOS et de revues telles qu'Organization Science ou Organization Studies. Une discussion s'instaure au sein du conseil de laboratoire. S. Mignon, A. Mione et F. Palpacuer sont encouragées à poursuivre cette réflexion.

# MRM

Montpellier Research in Management

Un prochain Conseil de Laboratoire aura lieu le **5 novembre à 17 heures**, conjointement avec la réunion du département scientifique. Il s'agira notamment de procéder au classement des projets en réponse à l'appel à projets soutien à la recherche de l'université.